Tribunal de Police de Moulins 5ème classe Extreit des minutes du greffe du Tribunal d'instance de MOULINSJUGEMENT AU FOND

Avocat : Maître MESONES Stéphane avocat au Barreau de Moulins substituant Maître JOSSEAUME, avocat au Barreau de Paris ;

Prévenu de :

EXCES DE VITESSE D'AU MOINS 50 KM/H PAR CONDUCTEUR DE VEHICULE A MOTEUR(Code Natinf : 21526)

Attendu que Monsieur

est poursulvi pour avoir à :

- TOULON SUR ALLIER 03 PK 25.000, en tout cas sur le territoire national, le 26/10/2013 à 11 h 50, et depuis temps non prescrit, étant conducteur d'un véhicule de marque Peugeot, immatriculé CH-543-BV, d'un PTAC inférieur ou égal à 3,5 tonnes, hors agglomération, circulé à la vitesse de 154 km/h, dépassement d'au moins 50 km/h de la vitesse autorisée, en l'espèce 90 km/h, vitesse retenue 146 km/h;

PAR CES MOTIFS

FAIT DROIT à l'exception de nullité soulevée par le prévenu ;

RELAXE en conséquence Monsieur

des fins de la poursuite ;